

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Séance du 14 décembre 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc 61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE L'ORNE L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le huit décembre 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Hervé HAREL a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	44
VOTANTS	53

CONVOCATION

Datée	du 08/12/23	
Affichée	le 11/12/23	

OBJET

Budget PSLA: Décision Modificative n° 1 - charges financières Etaient présents: Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Philippe VAN-HOORNE, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christine POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs:

Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à François BRIZARD Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC Nathalie RIBAULT a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS AUBRIL Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Hervé HAREL Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE Fabrice GLORIA a donné son pouvoir à Jean SELLIER Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Absents excusés:

Pascal SUARD François HUREL Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances expose aux membres du Conseil que les crédits ouverts au titre des intérêts d'emprunt doivent être augmentés, en raison de l'impact de la hausse des taux, sur un emprunt à taux révisable (EURIBOR 3 mois + 0.43).

Les écritures proposées sont les suivantes :

Budget PSLA DM 1			Intérêts emprunts	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Article	Intitulé / objet	Proposition
Dépenses	011	6156	Maintenance	-3 000 €
	66	661111	Interêts regles à échéances	3 000 €
			Total Dépenses de fonctionnement	0€
			Equilibre de la section	0€

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,
- Vu la délibération n° 2023-04-06-071 du Conseil communautaire en date du 06 avril 2023 portant approbation du budget primitif du budget annexe PSLA 2023,
- Considérant les besoins d'honorer les dernières échéances d'emprunt de l'exercice.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

➤ VOTE la décision modificative n°1 du budget annexe PSLA, comme présentée ci-dessus.

VOTE: UNANIMITÉ

Acte reçu en Préfecture le 2 1 DEC. 2023 Publié en ligne le Certifié exécutoire 2 1 DEC. 2023 Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie certifiée conforme.



Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20231214-2023-12-14-214-BF Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023